

Ranville flash

Mot du maire



Du 23 au 26 mai 2019, plus de 300 millions d'Européens seront appelés à choisir leurs députés au parlement européen pour les cinq prochaines années. En France, les élections auront lieu le dimanche 26 mai.

En tant qu'Européens, nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques, de la crise migratoire au changement climatique en passant par le chômage des jeunes. Nous vivons dans un monde de plus en plus globalisé et compétitif. Aussi, le référendum sur le Brexit a montré que l'Union européenne n'est pas inébranlable mais elle n'est pas, non plus, la responsable de tous les maux que peuvent connaître ses membres. Beaucoup considèrent la démocratie comme acquise mais c'est un bien commun à sauvegarder chaque jour.

C'est pour cela qu'il faut une plus grande participation citoyenne lors de ces élections européennes. Il ne s'agit pas de dire aux citoyens pour qui voter, mais bien de promouvoir l'acte de voter en lui-même : un engagement conscient et informé en faveur de la démocratie. L'Europe est notre avenir, alors Votons !

En avril dernier, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2018 ainsi que le budget primitif 2019. La gestion rigoureuse des finances communales est un objectif essentiel pour le conseil municipal. La commune faiblement endettée, possède une bonne capacité d'auto financement et maîtrise ses investissements. Pour la quatrième année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, restant ainsi au niveau de 2015

Pour le 75^{ème} anniversaire du Débarquement, Ranville vivra à un rythme soutenu avec au programme, des cérémonies importantes, la présence de nombreux militaires britanniques, un concert de jazz, une initiation aux danses « swing » et une soirée dansante.

Comme 48 communes normandes, avec le soutien du comité du Débarquement, Ranville se parera de portraits de combattants de la Libération.

Les travaux pour les ateliers des services techniques sont terminés. Les agents ont déménagé dans ce bâtiment fonctionnel et spacieux

Je termine par un rappel : la vitesse est limitée à 30km/h dans les lotissements du Clos Fleuri et de La Haute Gravelle. Pour le respect de tous, pour les enfants qui jouent dans le lotissement, pour limiter le bruit, merci de respecter cette limitation de vitesse..

Votre Maire,
Jean-Luc Adélaïde



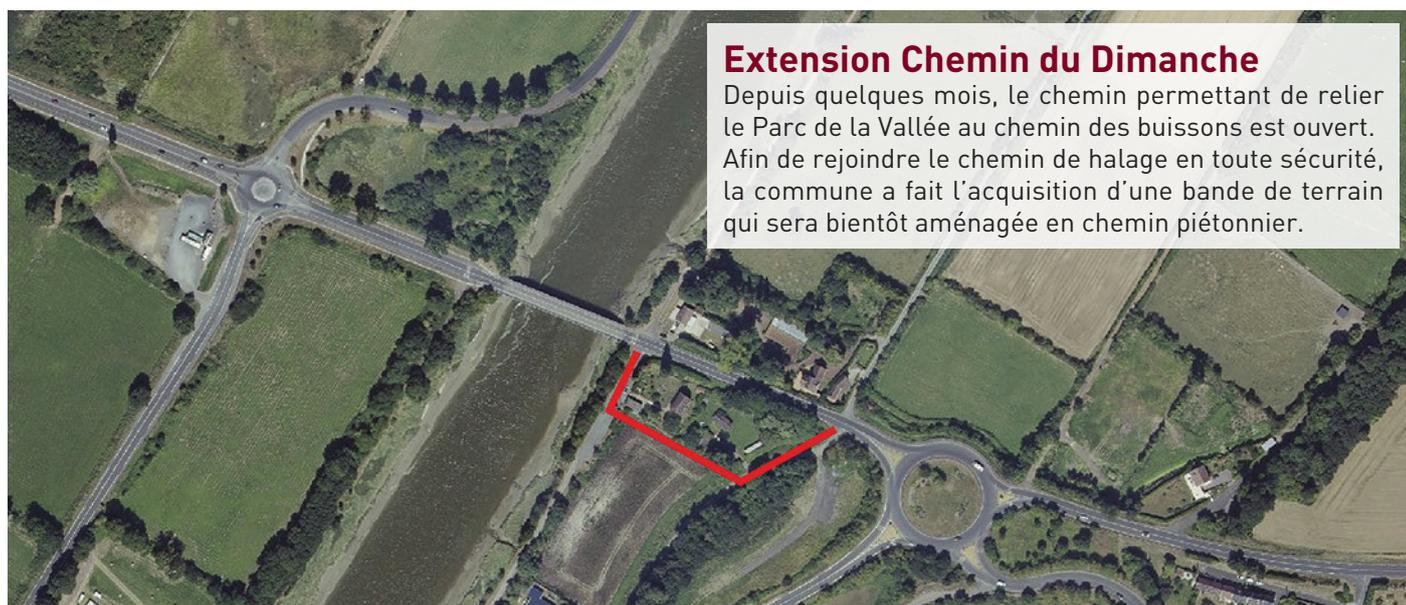
N°43 - Mai 2019



Capteurs Dioxyde de soufre

A différents endroits de la commune, on peut observer ces petits boîtiers installés sur des poteaux. Ces boîtiers appartenant à Atmo Normandie (anciennement Air Com) sont placés sur la commune pour analyser l'air, en particulier le dioxyde de soufre (SO₂). Ces boîtiers seront en place jusqu'à l'automne. Merci de respecter ce matériel, et de le laisser en place. La surveillance de l'air sur Ranville fait suite à une enquête publique et un arrêté préfectoral concernant les rejets de dioxyde de soufre de la cimenterie Calcia.

Les résultats des mesures seront communiqués, à la commune, dès leur parution.



Extension Chemin du Dimanche

Depuis quelques mois, le chemin permettant de relier le Parc de la Vallée au chemin des buissons est ouvert. Afin de rejoindre le chemin de halage en toute sécurité, la commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain qui sera bientôt aménagée en chemin piétonnier.



EXPOSITION 1 000 ANS DE NORMANDIE

L'exposition se décompose en deux grandes parties :

- la construction de la Normandie : le duché normand, la conquête capétienne, la Guerre de Cent Ans, une province à part, dans la République, la marque des guerres.
- Les éléments d'une identité : paysages et habitats, une terre d'abondance, les villes et l'industrie, la mer, aux origines du tourisme balnéaire, pratiques et figures religieuses, une terre d'inspiration, la redécouverte de la Normandie, un patrimoine partagé.

Le parcours est constitué de panneaux et de vitrines où seront présentés des documents uniques et essentiels de l'histoire normande, depuis les actes fondateurs de l'Université de Caen jusqu'aux archives de la SMN (Société métallurgique de Normandie) en passant par le plus ancien exemplaire connu de la Charte aux Normands

Journées du Patrimoine : 21 et 22 septembre

Repas des Aînés

Dimanche 31 mars, à la salle Henri Robin, 166 convives étaient présents pour partager le « repas des aînés » de la commune.

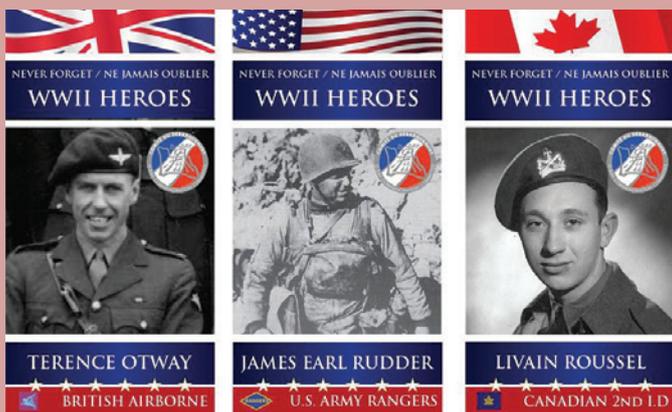
Dans une ambiance chaleureuse, des élus municipaux, des conjoints ainsi qu'un certain nombre d'autres bénévoles ont assuré le service.

L'animation était orchestrée par Thierry Guerrier et ses partenaires, qui ont fait danser les accros de la danse.

C'est vers 19h que les portes de la salle se sont refermées, après le départ des derniers convives.



Kakemonos



Le **kakemono** (littéralement « objet accroché »), désigne au Japon une peinture ou une calligraphie sur soie ou sur papier encadrée en rouleau et destinée à être accrochée au mur ou sur les mâts d'éclairage public.

Pour marquer le 75^{ème} anniversaire du Débarquement des Forces Alliées en Normandie, à partir du 6 juin 1944, le comité du Débarquement a souhaité mettre à l'honneur les vétérans et leurs frères d'armes qui ont contribué à restaurer la paix et la démocratie, qu'ils aient été Combattants, Résistants ou Personnel médical; qu'ils aient été tués portés disparus, blessés au combat ou décédés après la Seconde Guerre mondiale.

A cet effet, vont être mis en place, sur le circuit des plages du Débarquement, soit environ 80 km, des panneaux style « kakemonos » qui formeront un chemin de la mémoire et de la reconnaissance, entre Merville-Franceville et Saint-Martin-de-Varreville.

A Ranville, 13 kakemonos, seront installés, Place Jack Watson, rue des Airbones et carrefour du 6 juin.

Cette opération sera renouvelée chaque année (entre avril et septembre) pendant 5 ans.

A Ranville, ces kakemonos seront doublés par des panneaux donnant des informations sur chaque soldat et son rôle lors du Débarquement.

Des amateurs réunis pour une même passion, le Jazz

Le Big Band est dans sa 40^{ème} année d'existence, 40 ans de pratique de musique par des amateurs. Un plaisir, sans cesse renouvelé, à jouer du jazz !



Telles les grandes formations, le Big Band est composé des pupitres traditionnels bois et cuivres (saxophones, trompettes, trombones), accompagnés par une section rythmique complète (piano, basse, guitare, batterie) et sublimés par une partie vocale féminine.

Les 25 instrumentistes composant le Big Band ont à cœur de faire « swinger » le public en lui faisant découvrir les standards des Glenn Miller, Count Basie, Duke Ellington, sans oublier Gillespie ou Gershwin ...

Un programme spécifique années 1930-50 est joué en cette année 2019, année de célébration du 75^{ème} anniversaire du Débarquement

Concert à Ranville le mercredi 5 juin à 20h30, salle Henri Robin.

Au programme :

- Concert Melon Jazz Band
- Initiation aux danses «swing» (Balboa)
- Soirée dansante avec le groupe «Eul' Swing»

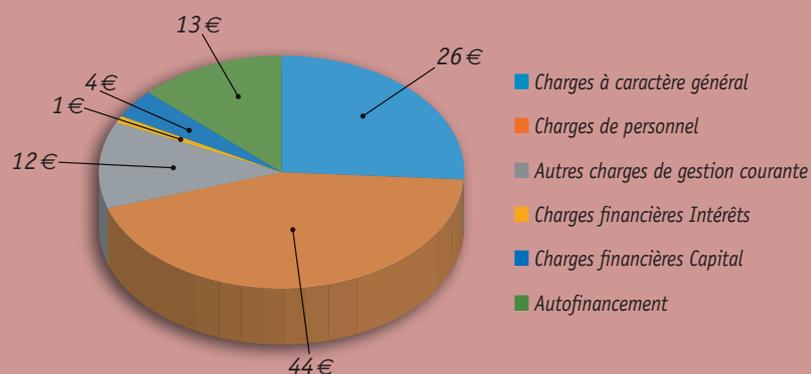




Avec un résultat 2018 de 382 269,60 € en section de fonctionnement et un résultat 2018 cumulé de 964 184,72 € en section d'investissement, la situation financière de la commune est très bonne et permet d'envisager l'avenir sereinement.

L'encours 2019 de la dette, après intégration de l'emprunt réalisé en 2018 et l'extinction de l'emprunt 2008 est de 839 172,64 € et l'annuité 2019 de remboursement s'élève à 106 010,63 € soit 22 500 € de plus qu'en 2018.

Compte Administratif 2018, section de fonctionnement Sur 100 € de recettes en 2018 la commune a affecté :



Le budget 2019, voté le 04 avril, est équilibré en dépenses et recettes à 1 992 558,60 € pour la section de fonctionnement et à 1 614 670,99 € pour la section d'investissement.

Les dépenses de voirie, de bâtiments, d'équipements des services municipaux constituent la part la plus importante des dépenses d'investissement.

Agenda 2019

- **Semaine de l'Europe (Roumanie) :**
du 12 au 18 mai.
- **Commémorations du débarquement :**
4, 5, 6 et 7 juin
- **Spectacle :** les temps qui courent
- **1^{ère} partie - La Vie avec Oradour :**
18 juin bibliothèque municipale
- **2^{ème} partie - De sang et de lait :**
15 novembre bibliothèque municipale
- **Pédalo-Ciné :** 5 ou 6 juillet
- **Journées du Patrimoine :**
21, 22 septembre
- **Le Jour de la nuit :** vendredi 11 octobre

CCAS : 2 nouvelles aides

Bourse au permis de conduire

Cette aide permet de financer le permis de conduire.

Initialement proposé aux jeunes accompagnés par la Mission Locale, ce dispositif est étendu à tous les jeunes ranvillais.

Quels sont les jeunes concernés ?

Pour bénéficier de cette aide, il faut :

- Avoir entre 18 et 25 ans.
- Etre domicilié à Ranville (depuis un an minimum).
- S'engager à donner 15 heures pour une action bénévole d'intérêt collectif.
- Justifier de conditions de ressources personnelles et familiales qui permettent difficilement d'accéder au permis de conduire.

Quel est le montant de l'aide ?

- 100 € à l'obtention du code.
- 300 € à l'obtention du permis de conduire.

Aide à la formation PSC1 - Prévention Secours Civique niveau 1

La Formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution des gestes élémentaires de secours face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque...

Le CCAS de Ranville, vous octroie une aide de 15 €, sur justificatif.

Cette formation est assurée par :

- Les pompiers : (www.pompiers.fr)
- La Protection Civile : (www.protection-civile.org)
- La Croix Rouge : (www.croix-rouge.fr)
- L'UNASS (Union Nationale des Sauveteurs Secouristes) : (unass14.fr)

L'UNASS du Calvados est installée à Ranville, dans le Parc d'Activités des Capucines.

Flash N°43 - Mai 2019

Conception & réalisation DAUPHIN com imprim - Tél. 02 31 23 60 70
Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



Rédaction & diffusion : Mairie
3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
www.ranville.fr - Secreteriat@ranville.fr

